

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KANAHAMN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANONO
JARDIN Rue la Rotonde, à 100 METRES DE LA PHARMACIE
SAINT ATHANASE, Lot 108, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KANAHAMN »

Objet : Commerce général, Distribution, Lounge Bar, Caves, Maquis, Restauration, Service traiteur et livraison à domicile, Cantine scolaire, Crèche, Jardin d'enfants et garderie, Beauté et esthétique, Mode, Cosmétique et habillement, Pressing et Nettoyage à domicile, Import-Export, Opérations Mobilières et immobilières, Négoce et Intermédiation, Artisanat et décoration d'espaces pour les cérémonies, Formation, Transport et logistique, Bâtiment et travaux publics. Technologies informatiques et électronique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANONO
JARDIN Rue la Rotonde, à 100 METRES DE LA PHARMACIE
SAINT ATHANASE, Lot 108, Ilot 11

Dirigeant(s) Mlle KASSI AMAIN EDWIGE DORCASSE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05109 du 11/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35707/GTCA/RC/2023 du 11/05/2023

